

RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00140

Numéro SIREN : 453 548 505

Nom ou dénomination : TD PAYSAGES

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2023 sous le numéro de dépôt 2107



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
REÇU LE

- 1 SEP. 2023

36000 CHATEAUROUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DÉPÔT N° 9107

- 4 SEP. 2023

36000 CHATEAUROUX

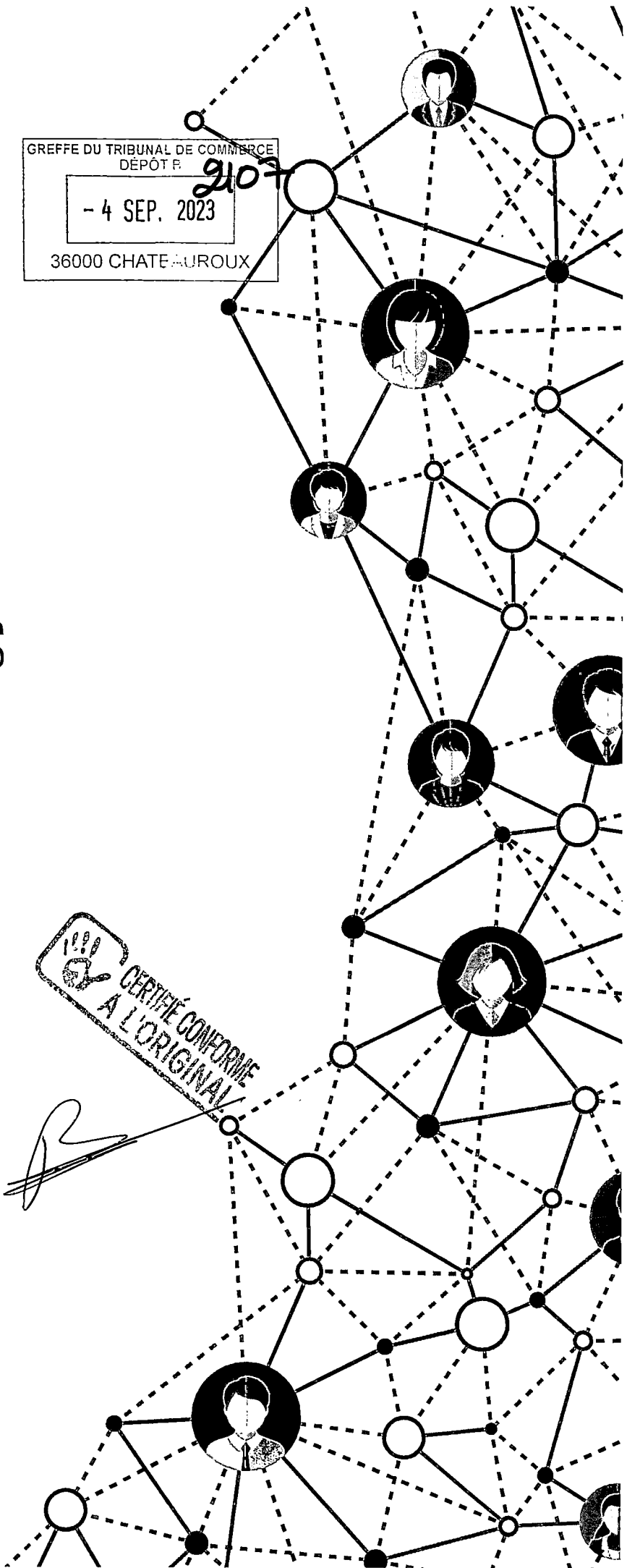
Comptes annuels

SAS TD Paysages

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

31/12/2022

Ce document contient 19 pages





SAS TD Paysages

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Sommaire

0.1	Bilan actif	3
0.2	Bilan passif	4
0.3	Compte de résultat	5
0.4	Annexe 2022	7
0.5	2054 Immobilisations	16
0.6	2055 Amortissements	17
0.7	2056 Provisions inscrites au bilan	18
0.8	2057 Etat des créances et dettes	19

SAS TD Paysages

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
		Terrains				
		Constructions				
Immobilisations financières ⁽¹⁾	Inst. techniques, mat. out. industriels	300 370	269 717	30 653	28 872	
	Autres immobilisations corporelles	49 410	47 973	1 437	2 614	
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	349 781	317 690	32 091	31 487	
	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	2 800		2 800	2 800	
	TOTAL	2 800		2 800	2 800	
Total de l'actif immobilisé		352 581	317 690	34 891	34 287	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	4 695		4 695	2 176
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL	4 695		4 695	2 176
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances ⁽²⁾	Clients et comptes rattachés	287 697		287 697	407 525
		Autres créances	19 582		19 582	14 956
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	307 279		307 279	422 482	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instrument de trésorerie	170 862		170 862	104 555	
	Disponibilités					
	TOTAL	170 862		170 862	104 555	
Charges constatées d'avance		1 400		1 400	2 087	
Total de l'actif circulant		484 237		484 237	531 302	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF :		836 819	317 690	519 128	565 589	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

SAS TD Paysages

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 8 000)	8 000	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	800	800	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	22 542	20 349	
	Résultats antérieurs en instance d'affectation	95 088	82 192	
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	126 430	111 342		
Situation nette avant répartition				
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	Total	126 430	111 342	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)	131 116	172 676	
		Total	131 116	172 676
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 887	156 412	
	Dettes fiscales et sociales	110 694	125 159	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
	Total	261 581	281 571	
	Produits constatés d'avance			
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	392 698	454 247	
	Écarts de conversion passif			
	TOTAL DU PASSIF	519 128	565 589	
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	392 698	454 247	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
	(3) dont emprunts participatifs			

SAS TD Paysages

		France	Exportation	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	1 569 283		1 569 283	1 315 103
	Chiffre d'affaires net	1 569 283		1 569 283	1 315 103
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			7 047	7 880
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				2 494	
Autres produits					
	Total			1 576 331	1 325 478
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			426 496	379 937
	Variation de stocks			-2 519	-1 148
	Autres achats et charges externes (3)			715 445	559 187
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 205	4 285
	Salaires et traitements			243 484	203 582
	Charges sociales			48 092	42 984
	Dotations - sur immobilisations amortissements			21 064	29 914
	d'exploitation - sur actif circulant provisions				
- pour risques et charges					
Autres charges					
	Total			1 456 269	1 218 742
	Résultat d'exploitation	A		120 062	106 735
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			0	0
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			0	0
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				26
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				26
	Résultat financier	D		0	-26
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (±A ±B - C ±D)		E		120 062	106 709

SAS TD Paysages

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 169	101	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et transferts de charge			
	Total	1 169	101	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	114	2	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		945	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	Total	114	947	
Résultat exceptionnel		F	1 055	-846
Participation des salariés aux résultats		G		
Impôt sur les bénéfices		H	26 030	23 670
BÉNÉFICE'OU PERTE (± E ± F - G - H)			95 088	82 192
Renvois				
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	31 611	41 906	
(4) Dont	produits concernant les entités liées			
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées			

TD PAYSAGES
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 1 Villejovet
36120 ARDENTES
453 548 505 RCS CHATEAUROUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 95 088,03 euros de la manière suivante :

➤ Bénéfice de l'exercice	95 088,03 euros
➤ Distribution à titre de dividendes	80 000,00 euros
Soit 100,00 euros par action	
➤ Le solde affecté en totalité au compte "report à nouveau"	----- 15 088,03 euros

Le compte "report à nouveau" s'élève ainsi à la somme de 37 630,21 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les dividendes sont mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Dividendes versés au titre de l'exercice	Dividendes distribués	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligible à l'abattement
31 décembre 2019	60 000 €	60 000 €	/
31 décembre 2020	30 000 €	30 000 €	/
31 décembre 2021	80 000 €	80 000 €	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Thierry BERNARD



TD PAYSAGES
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 1 Villejovet
36120 ARDENTES
453 548 505 RCS CHATEAUROUX

RAPPORT DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Madame,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons convoquée en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires a progressé de 19,33% par rapport au précédent exercice. Il s'est élevé à la somme de 1 569 283,62 euros contre 1 315 103,64 euros lors de l'exercice précédent et le montant des autres produits d'exploitation s'est élevé 7 047,80 euros contre 10 374,44 euros pour l'exercice précédent (-32,07%).

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total la somme de 1 456 269,31 euros contre 1 218 742,66 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse desdites charges de 19,49%, lesquelles se décomposent comme suit :

- Achats et variations de stocks pour un montant de 423 977,65 euros contre 378 789,07 euros pour l'exercice précédent (+11,93%) ;
- Autres achats et charges externes pour un montant de 715 445,16 euros contre 559 187,14 euros pour l'exercice précédent (+27,94%) ;
- Impôts et taxes pour un montant de 4 205,18 euros contre 4 285,16 euros pour l'exercice précédent (-1,87%) ;
- Traitements et salaires pour un montant de 243 484,38 euros contre 203 582,56 euros lors de l'exercice précédent (+19,60%) ;
- Charges sociales pour un montant de 48 092,32 euros contre 42 984,66 euros pour l'exercice précédent (+11,88%) ;
- Dotations aux amortissements et provisions pour un montant de 21 064,62 euros contre 29 914,07 euros pour l'exercice précédent (-29,58%).

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à neuf personnes.

Il convient de préciser que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 91 653,83 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 120 062,11 euros contre 106 735,42 euros lors de l'exercice précédent, soit une hausse de 12,49%.

Le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 120 062,31 euros contre 106 709,40 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 1 055,72 euros et du montant de l'impôt sur les sociétés de 26 030,00 euros, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 95 088,03 euros contre un bénéfice de 82 192,96 euros au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 15,69%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 95 088,03 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

➤ Bénéfice de l'exercice	95 088,03 euros
➤ Distribution à titre de dividendes	80 000,00 euros
Soit 100,00 euros par action	
➤ Le solde affecté en totalité au compte "report à nouveau"	----- 15 088,03 euros

Le compte "report à nouveau" s'élève ainsi à la somme de 37 630,21 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 46 430,21 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les dividendes seraient mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} août 2023.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Dividendes versés au titre de l'exercice	Dividendes distribués	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligible à l'abattement
31 décembre 2019	60 000 €	60 000 €	/
31 décembre 2020	30 000 €	30 000 €	/
31 décembre 2021	80 000 €	80 000 €	/

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.


Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Monsieur Thierry BERNARD
Président


**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**